

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,  
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

acceptant la démission de son emploi présentée  
par Monsieur MLONGA Lin Claude, Vétérinaire  
Inspecteur de l'Elevage stagiaire.

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA RESOLUTION DU PERSONNEL  
CIVIL DE L'ETAT

LE PREMIER MINISTRE,

(/ISLS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi n° 076/84 du 7.12.1984 portant ratification de l'Ordonnan-  
ce n° 019/84 du 23.8.1984 portant modification de certaines dispositions de  
la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonction-  
naires ;

D.G.F. ; (/u l'arrêté n° 2087/FP du 21. Juin 1958 fixant le règlement sur la

solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 60/90 du 3 Mars 1960 fixant le statut commun des  
cadres de la catégorie A hiérarchie I des services techniques ;

(/u le décret n° 62/130/ME du 9.5.62 fixant le régime des rémunéra-  
tions des fonctionnaires ;

D.C.F. (/u le décret n° 52/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories/hiérarchies  
des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des  
fonctionnaires ;

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les  
dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indi-  
ciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 84/856 du 8.8.84 portant nomination du Premier Mi-  
nistre ;

(/u le décret n° 84/858 du 13.8.1984 portant nomination des Membres  
du Gouvernement ;

(/u le décret n° 84/860 du 20.8.84 portant organisation des intérim  
des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 83/641/INTPS.DCTFP.DFP 18 du 25 Juillet 1983 portant  
intégration et nomination de Monsieur MLONGA Lin Claude dans les cadres de la  
catégorie A hiérarchie I des services techniques (Elevage) et nommé au grade  
de Vétérinaire Inspecteur de l'Elevage stagiaire ;

(/u sa demande de démission du 2 Août 1984 ;

(/u la note de service n° 225/SOMAVI 84 du 28 Août 1984 ;

(/u la lettre n° 1448/DLAF/SIP-30-02 du 27 Octobre 1984, du Direc-  
teur des Affaires Administratives et Financières à Brazzaville, transmettant  
le dossier de l'intéressé ;

(/u le rectificatif n° 84/923 du 19.10.1984 au décret n° 84/858 du  
13.8.1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 85/260 du 5.3.1985 déterminent le circuit d'appro-  
bation des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situa-  
tions administratives des agents de l'Etat ;

DECRETE :

.../...

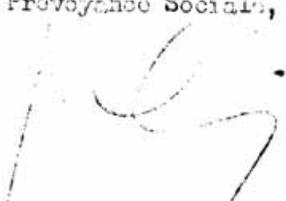
ARTICLE 1ER :- Est acceptée la démission de son emploi présentée par Monsieur MALONGA Lin Claude, Vétérinaire Inspecteur de l'Elevage stagiaire des cadres de la catégorie A hiérarchie I des services techniques (Elevage), actuellement en service à la SONAVI à Loubebe Région du Niari.

ARTICLE 2 :- Le présent décret qui prendra effet pour compter du 3 Août 1984 date effective de cessation de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 21 JUIN 1985

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,  
de la Refonte de la Fonction Publique  
et de la Prévoyance Sociale,

  
- Bernard COLEBO MESSIOM.-

  
- Ange ELONGA POUNGUI.-

AMPLIATIONS :

JORPC.....2  
DGFP.DGPCE.....3  
DGPCE.B.DISCIPLINE..2  
DGE.....2  
DGF.....2  
MAE.....2  
SGLE.SP.....2  
REG.DU NIARI.....2  
DG.SONAVI.SP.....2  
DOSSIER.....3  
INTERESSE.....1./-

